

Conseil d'Administration

Séance du 3 février 2026

COMPTE RENDU

validé en CA le 10 mars 2026

1. Informations de la Présidente
2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 16 décembre 2025

Enjeux Stratégiques

3. Mise en œuvre des services votés 2026 pour les établissements sous régime financier EPSCP du MESRE (Information & échanges, **sous réserve**) - **Retiré**
4. Bilan annuel CUT (Conférence Universitaire Territoriale) (Information & échanges)
5. Rapport Social Unique
6. Convention-cadre Inserm-UL 2024-2028
7. Bilan d'activité 2025 de l'audit interne
8. Plan d'intervention 2026 de l'audit interne

Ressources Humaines

9. Procédure invité pour le personnel enseignant-chercheur contractuel
10. Règlement de gestion des CPJ (Chaire des Professeurs Juniors)
11. Bilan 2025 de la prime C3 RIPEC (Information & échanges)
12. Modalité de l'attribution de la prime individuelle C3 du RIPEC (Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants et Chercheurs)

Vie Institutionnelle

13. Création des statuts de l'UMR 7274 LRGP (Laboratoire Réactions et Génie des procédés)
14. Convention GIP InSIC

Formation & Insertion Professionnelle

15. Politique tarifaire – rentrée 2026
16. Projet d'ouverture du Master Erasmus Mundus IMLOGEN (International Master's Degree Programme in Logistics Engineering) - UFR MIM – Collégium S&T
17. Demande de création du M1 Science des données – IDMC – Collégium LMI
18. Demande de modification du Master Management de l'innovation semestre 8 obligatoire à l'étranger – IAE de Metz – Collégium LMI
19. Demande d'ouverture du DU Droit de l'expertise – UFR DEA – Collégium DEG
20. Demandes d'ouverture en apprentissage et changements de CFA (Centre de formation d'apprentis)

Vie Universitaire

21. Bilan d'exécution 2024 et 2025 du Schéma Directeur EDI

International

22. Aides à la mobilité internationale entrante et sortante étudiante et enseignants 2025-2026, INSPÉ
23. Aides octroyées à la Maison pour les langues, 2025-2028

Hygiène & Sécurité

24. Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail 2026 (PAPRI Pact)

Patrimoine

25. Avenant aux contrats Partenariat Public-Privé – Avenant 5 MELOTECH site de Metz (UFR MIM et laboratoire LEM 3)
26. Avenant aux contrats Partenariat Public-Privé – Avenant 7 NPBS site de Nancy (UFR Pharmacie & Odontologie et Animalerie)

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

Mme BOULANGER Hélène, Présidente
Mme DORIAT-DUBAN Myriam
M. GARET Olivier
M. JOUZEAU Jean-Yves
M. MARTRETTE Jean-Marc
M. DIOU Camille
M. GNAEDINGER Eric
Mme LE FLOCH Vasilca
M. LEYMARIE Stéphane
M. SOULEY ALI Harouna
Mme SINIGAGLIA-AMADIO Sabrina
M. GREENWOOD James
M. METZGER Jean-Luc
Mme RABAN Catherine
Mme LEJALCélia
M. DERICHE Rayan
M. MARY Gérard
M. MALNOURY Vincent
M. OGET Nicolas
M. TISSERANT Pascal
M. JEUNEHOMME Pierre-Emmanuel

Membres représentés par procuration :

Mme CREUSOT Nicole donne procuration à Stéphane LEYMARIE
Mme DENOOZ Laurence donne procuration à Jean-Yves JOUZEAU
M. GROSDIDIER François donne procuration à Myriam DORIAT-DUBAN

M. SCHMITT Christophe donne procuration à Eric GNAEDINGER
M. TORRIS Jean-Paul donne procuration à Hélène BOULANGER
M. VANNESTE Arnaud donne procuration à Camille DIOU

Membres excusés :

Mme ABDELMOULA Farah
Mme CLAUDEL Marie
M. DUSSOUBS Bernard
M. POIFOULOT Ethan
M. SCIAMANNA Marc

Membres absents :

Mme FRANCOIS Isabelle
Mme MOINARD Patricia
Mme MORBÉ Muriel
Mme PEREZ Sylvie

Invités

M. Le Recteur de région académique ou son représentant
M. Le Recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la région académique GRAND EST ou son représentant
Mme DORIAT-DUBAN Myriam, première Vice-présidente, Vice-présidente du Conseil d'Administration en charge de la Politique des Ressources Humaines, des Conditions de Travail et du Dialogue Social
M. OGET Nicolas, Vice-président du Conseil de la Formation
M. DEGOTT Pierre, Vice-président du Conseil de la Vie Universitaire
M. HEHN Alain, Vice-président du Conseil Scientifique
M. GRASSER Benoît, Vice-président adjoint à la politique scientifique
M. LEMOINE Fabrice, Vice-président adjoint en charge de la stratégie Europe
M. TISSERANT Pascal, Vice-président Égalité – Diversité - Inclusion
M. DE NANTOIS Christophe, Vice-président en charge de l'immobilier et de l'efficacité énergétique
M. LEYMARIE Stéphane, Vice-président en charge de la Stratégie territoriale et de la vie institutionnelle
M. BOUGDIRA Jamal, Vice-président en charge de la Valorisation
M. STERPENICH Jérôme, Vice-président en charge des partenariats et de l'innovation
M. FRESSENGEAS Nicolas, Vice-président en charge du numérique, des données et de la science ouverte
M. DIOU Camille, Vice-président en charge du Pilotage, des finances et du sénat Académique
M. FLEUROT Armand, Vice-président étudiant
M. MAUVIEL Guillaïn, Vice-président Transition écologique
Mme RAULT Valérie, Vice-présidente en charge de l'Accompagnement au Développement de la Pédagogie
Mme MARTINY Marion, Vice-présidente en charge de la facilitation du fonctionnement interne de l'établissement
Mme BOULANGER Clotilde, Vice-présidente en charge de la politique doctorale
Mme NOUVEL Cécile, Vice-présidente en charge de la Stratégie Internationale et Européenne
M. MALNOURY Vincent, Directeur Général des Services
M. JEUNEHOMME Pierre-Emmanuel, Directeur Général des services adjoint relations humaines et sociales, prévention et conditions de travail

Mme AUBRY-BEGIN Francine, Directrice Générale des services adjointe Infrastructures et Moyens
M. COURSODON Damien, Agent comptable
M. DINE David, Directeur de la Communication
Mme LESOURD Hélène, Directrice de Cabinet
M. COUVAL Romain, Sous-directeur des Affaires Juridiques
Mme CECCHI Sandrine, Chargée du Conseil d'Administration et du Sénat académique
Mme HINSBERGER Frédérique, Responsable de l'audit interne
M. CASAL Jonathan, Directeur opérationnel - direction prévention, sécurité et environnement
M. CARDELLINI Yves, Délégué à l'égalité, diversité, inclusion

Assistaient également à la séance du conseil :

Farida CHAIB, Chargée des affaires juridiques et du contentieux, contrôle de la légalité, Rectorat

Nombre de membres en exercice : 31

Quorum : 16

Nombre de membres présents en début de séance : 17

Nombre de membres représentés : 6

À 9 heures 29, la Présidente constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

1. Informations de la Présidente

La Présidente ouvre la séance du Conseil d'administration du 3 février 2026, en notant que le quorum est atteint. Elle présente ensuite plusieurs informations générales, en commençant par la loi de finances 2026, désormais adoptée. Elle annonce une amélioration budgétaire par rapport aux prévisions initiales, grâce à la prise en charge à 100 % de la prestation sociale complémentaire, ce qui représente une recette supplémentaire de 1,1 million d'euros. De plus, la compensation du **CAS*** Pensions par l'État sera plus importante que les 40 % initialement annoncés. Pour 100 euros de salaire brut versé, l'Université contribue à hauteur de 82 euros au financement des retraites de la fonction publique. Ce mécanisme augmente mécaniquement la masse salariale de l'Établissement, accentue l'écart de coût de l'emploi entre fonctionnaires titulaires et contractuels au profit de ces derniers, et dégrade le ratio Dizambourg, qui devrait dépasser 83 %. Le ministre, accompagné d'Amélie de Montchalin, a exprimé sa volonté de s'emparer du sujet. Ce problème, qui fausse également les comparaisons internationales des dépenses en matière de recherche, persistera en 2027 et plaide pour une refonte nationale des mécanismes de financement.

Pour 2026, les charges non compensées par l'État devraient se situer entre 4 et 8 millions d'euros. Bien que légèrement meilleure que prévu, la situation reste très tendue, et la Présidente exprime son pessimisme quant à la possibilité de terminer l'année 2026 en positif, anticipant une année 2027 encore plus complexe. Elle remercie cependant les parlementaires, les organisations syndicales et les conférences pour leur mobilisation qui a permis cette légère amélioration.

Concernant la **LPR***, l'incertitude demeure, mais l'Établissement anticipe la possibilité de récupérer cinq opportunités de repyramidage de MCF non utilisées les années précédentes.

S'agissant du **COMP***, la troisième tranche du contrat 2024-2026 sera versée en 2027, après une évaluation finale du contrat par les services du rectorat dans le courant du deuxième semestre 2026. Le nouveau **COMP***, aligné sur les mandats des présidences d'Université, est reporté pour l'Université de Lorraine et sera négocié par la future équipe pour un atterrissage potentiel en 2028, créant une incertitude pour l'année 2026.

La Présidente aborde ensuite le sujet de l'appel à projets Carnot pour la recherche partenariale, suspendu par le ministère en raison de tensions entre les logiques de filières nationales et celles des Pôles Universitaires d'Innovation de site. Une règle d'exception pourrait être mise en place pour apaiser ces tensions.

Enfin, elle annonce son intention d'engager une réflexion pour un « toilettage » du décret fondateur de l'Université de Lorraine, datant de 2011. Il ne s'agit pas d'une refonte du modèle d'organisation, mais d'un ajustement pour traiter des problèmes récurrents, comme la représentation des personnels administratifs et des étudiants au Conseil d'administration, les compétences du sénat académique et du Conseil d'administration restreint. Cette démarche, soumise aux aléas politiques, passera par une réflexion menée dans le cadre de trois groupes de travail (collégiums, pôles scientifiques et un groupe général sur le décret) incluant des représentants des listes élues.

Olivier GARET s'enquiert du calendrier envisagé pour mener cette démarche à bien.

La Présidente répond ne pas avoir connaissance d'un calendrier précis de la part du ministère. Elle indique que le travail se déroulera dans le courant de l'année 2026.

Olivier GARET exprime son étonnement face à l'engagement d'un chantier aussi complexe dans un calendrier restreint. Si la question de la représentation semble simple, celles touchant aux prérogatives du Conseil d'administration restreint et du Sénat académique sont plus délicates. Olivier GARET craint que des décisions prises rapidement ne figent pour longtemps le fonctionnement de l'Établissement.

La Présidente rappelle qu'elle n'avait pas souhaité traiter ce sujet de manière prioritaire, mais qu'une fenêtre de temps semble s'ouvrir pour travailler sur ce sujet. Si le projet n'aboutit pas, la réflexion nourrira le prochain mandat. Il s'agit en l'occurrence d'un toilettage, et non d'une remise à plat totale du modèle organisationnel de l'Université de Lorraine. Cependant, le projet vise notamment à intégrer des évolutions issues de la loi Fioraso.

Olivier GARET soulève un point de vigilance : le décret actuel comporte des imprécisions, notamment sur l'instance détenant les compétences du Conseil académique. L'interprétation actuelle, qui les attribue au Conseil d'administration restreint, offre une certaine latitude de fonctionnement. Il est à craindre qu'un nouveau décret plus précis supprime ces degrés de liberté. Il convient donc de manier ces sujets avec prudence.

La Présidente assure qu'elle sera prudente et que, dans le pire des cas, ce travail éclairera les débats de la prochaine mandature. Elle précise que d'éventuelles modifications n'entreraient en vigueur qu'à partir des élections de 2026-2027.

Elle annonce ensuite des nouvelles des alliances européennes : Marek Pawełczyk, recteur de la Silesian University of Technology, devient président de l'alliance EURECA-PRO. Pour sa part, elle a été réélue à la présidence de l'Université de la Grande Région, accompagnée de Ludger Santen, président de l'Université de la Sarre, mais démissionnera fin 2026. Enfin, elle se réjouit de l'accueil de Valentina Sierra-Jimenez, spécialiste en ingénierie des systèmes biologiques, au sein du LRGP. Venue de la Washington State University, son arrivée est financée par l'initiative « Make Our Planet Great Again », la Région Grand Est et l'I-SITE Lorraine. Cette action, complétée par le programme **PAUSE***, illustre la « fonction refuge » de l'Établissement, ce qui constitue une grande fierté.

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère **VP*** - **VP*** du Conseil d'Administration donne lecture des procurations :

Nicole CREUSOT donne procuration à Stéphane LEYMARIE ;

Laurence DENOZ donne procuration à Jean-Yves JOUZEAU ;

François GROSDIDIER donne procuration à Myriam DORIAT-DUBAN ;

Christophe SCHMITT donne procuration à Éric GNAEDINGER ;

Jean-Paul TORRIS donne procuration à Hélène BOULANGER ;

Arnaud VANNESTE donne procuration à Camille DIOU.

2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 16 décembre 2025

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère **VP***- **VP*** du Conseil d'Administration, soumet le procès-verbal (PV) du Conseil d'Administration du 16 décembre 2026 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Le projet de PV du Conseil d'Administration du 16 décembre 2026 est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

3. Mise en œuvre des services votés 2026 pour les établissements sous régime financier EPSCP du MESRE (Information & échanges, sous réserve)

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

4. Bilan annuel CUT* (Conférence Universitaire Territoriale) (Information & échanges)

Stéphane LEYMARIE, Vice-président en charge de la Stratégie territoriale et de la vie institutionnelle, rappelle que la stratégie territoriale de l'établissement a été conçue pour transformer en opportunités les contraintes du maillage territorial et des budgets limités. L'objectif est de faire de cet ancrage une force, en facilitant l'accès à l'enseignement supérieur pour les jeunes Lorrains et en créant des synergies.

La démarche s'est concentrée sur les neuf campus avancés hors des métropoles de Metz et Nancy. Des Schémas de Déploiement Universitaires Territoriaux (**SDUT***) y sont élaborés en articulation avec les schémas des autres collectivités (Région, métropoles, départements). La méthode repose sur un diagnostic territorial mené avec les acteurs locaux et des ateliers collaboratifs pour générer des projets selon quatre ambitions : l'accès à l'enseignement supérieur, l'attractivité économique, la vie étudiante et la responsabilité sociétale. Le tout est

particulier sur les campus « démonstrateurs », comme la ferme de la Bouzule ou le **GISFI*** à Homécourt. Ces sites, souvent à rayonnement international, sont parfois méconnus localement, un paradoxe que la stratégie territoriale de l'Établissement entend corriger.

Harouna SOULEY ALI témoigne de l'impact positif de cette démarche sur son territoire (Longwy), félicitant l'équipe pour ce travail qui améliore la visibilité de l'Université.

Stéphane LEYMARIE confirme que le **SDUT*** a été mis à l'honneur lors des vœux récents de la communauté d'agglomération.

5. Rapport Social Unique 2024

Myriam DORIAT-DUBAN remarque que le rapport social unique 2024 (**RSU***) montre que l'Université est un employeur majeur avec près de 7 400 personnels, dont la population vieillit (40 % ont plus de 50 ans), posant des enjeux de renouvellement de sa population.

Le recours aux contractuels est important (43 % des **BIATSS***), passant par un important financement sur ressources propres. Il s'agit en l'occurrence d'une source d'agilité, mais aussi de fragilité. Les vacataires d'enseignement sont également nombreux, ainsi que les emplois étudiants et les vacataires administratifs.

L'Établissement reste attractif, avec une forte hausse des candidatures reçues (près de 16 000 en 2024), pour près de 170 ouvertures de concours, grâce à des outils comme Beetween et les job-datings.

En 2018, 390 agents ont été promus, tout statut confondu, mais Myriam DORIAT-DUBAN s'inquiète de l'allongement des carrières des maîtres de conférences.

Les mobilités concernent majoritairement Nancy, puis Metz, ainsi que les directions centrales. Les sorties correspondent surtout aux départs en retraite, appelés à augmenter dans les années à venir.

Le télétravail régulier est en hausse, majoritairement demandé par les femmes.

Myriam DORIAT-DUBAN liste plusieurs points d'attention : le taux d'emploi de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (**BOE***) reste sous les 6 %, malgré des progrès en la matière, la population est vieillissante, la masse salariale non compensée augmente, de même que la part des contractuels, et les budgets pour l'action sociale et la formation continue sont faibles. En 2024 le budget des « goodies » était équivalent à celui de la formation.

Pour finir, Myriam DORIAT-DUBAN rappelle la création d'un groupe de travail avec les organisations syndicales pour exploiter les données du **RSU***, dont les réflexions seront consacrées cette année à l'égalité entre les femmes et les hommes.

La Présidente souligne que, si l'Université de Lorraine conserve un taux d'emploi titulaire élevé, la situation se dégrade en raison du poids croissant des financements contractuels dans ses ressources.

Olivier GARET s'interroge sur l'évaluation de la capacité des agents en télétravail à maintenir une séparation entre vie professionnelle et vie privée, craignant une porosité des frontières.

Myriam DORIAT-DUBAN répond qu'aucune étude spécifique n'a été menée à l'Université sur ce point. Cependant, elle est consciente des risques d'isolement et de report de charge propres au télétravail. Elle rappelle l'existence d'outils de prévention, comme des vidéos de formation **RH***, et insiste sur la nécessité de former les managers au

respect de la déconnexion.

Éric GNAEDINGER abonde sur la complexité du management du télétravail. Il pose ensuite une question sur l'anticipation d'un « effet ciseau » à venir : le grand nombre de départs en retraite dans les 5 à 10 ans, couplé aux difficultés de recrutement, risque de créer une pénurie de compétences. Il demande si une réflexion est menée sur la refonte de la répartition des postes par discipline pour gérer cette pénurie.

Myriam DORIAT-DUBAN confirme que ce travail d'anticipation est mené depuis environ trois ans avec les pôles et les collègiuims, en leur fournissant des prévisions de départs par section. L'analyse est en cours d'affinage par laboratoire et composante. La principale difficulté reste l'incertitude sur le nombre de postes qui pourront être ouverts à l'avenir, ce qui complique la planification stratégique des recrutements. Du fait de cette incertitude, il est difficile d'éviter que toutes les universités recrutent en même temps dans les mêmes disciplines, sur des viviers qui se réduisent. Cette projection doit aussi s'articuler avec l'évolution de l'offre de formation.

Vincent MALNOURY apporte des éléments quantitatifs issus d'une enquête sur le télétravail. Chez les **BIATSS***, 92 % des répondants se disent satisfaits. 63 % estiment que le télétravail a un impact positif sur leurs conditions de travail, contre 9 % un impact négatif. Plus spécifiquement, 59 % jugent l'impact positif sur la gestion du stress. Globalement, les données montrent une forte satisfaction et pas d'alerte majeure en ce qui concerne l'articulation vie privée-vie professionnelle.

La Présidente note que ces données quantitatives apportent un premier éclairage.

Elle salue le travail des services pour la production du **RSU***, qu'elle considère comme une base de référence très utile.

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère **VP***- **VP*** du Conseil d'Administration, soumet le rapport social unique à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Le rapport social unique est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

6. Convention-cadre Inserm*-UL 2024-2028

Alain HEHN, Vice-président du Conseil Scientifique, présente la convention-cadre avec l'**INSERM***, qui est un renouvellement classique. Elle concerne quatre unités mixtes de recherche (**DCAC***, **IADI***, **N-GERE***, **INSPIRE***) et un peu plus d'une centaine de chercheurs. La principale nouveauté de la convention est la mention de la mise en place d'une cellule de gestion mutualisée, dont la construction est en cours avec l'appui de l'**INSERM***, qui a

financé un poste de cadre A pour son pilotage.

La Présidente soumet la convention **INSERM***-UL à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La convention **INSERM***-UL est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

7. Bilan d'activité 2025 de l'audit interne

Frédérique HINSBERGER, Responsable de l'audit interne, rappelle avoir présenté en décembre la charte de l'audit interne, qui a défini la gouvernance de cette fonction récente. Elle présente ensuite le bilan d'activité 2025 et le plan d'audit 2026.

Le bilan 2025, bien que peu étoffé en raison de la nouveauté de la fonction, fait état de la mise en place d'un comité de pilotage interne. Un comité d'audit composé d'experts externes est en cours de constitution. Un premier audit-conseil, demandé par la Présidente, a porté sur les relations avec une association au regard du risque de gestion de fait. Les conclusions ont confirmé l'existence d'une telle situation et des recommandations ont été formulées pour y remédier.

Frédérique HINSBERGER signale formellement un écart par rapport aux normes, cet audit-conseil n'ayant pas fait l'objet d'une supervision continue par un tiers externe dès la programmation des travaux. Elle l'explique par le fait que la fonction d'audit n'était pas encore structurée au démarrage des travaux. La mise en place du comité d'audit externe visera à corriger cette anomalie. Par ailleurs, Frédérique HINSBERGER indique avoir supervisé un audit partenarial mené par la Direction départementale des finances publiques de Meurthe-et-Moselle sur le processus de la chaîne de paie. Le rapport définitif, attendu après la phase contradictoire, conclut que l'Établissement doit poursuivre ses efforts de fiabilisation avant de revoir ses modalités de contrôle. Cette mission a été pour elle une observation formatrice.

La Présidente soumet le bilan d'activité 2025 de l'audit interne à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Le bilan d'activité 2025 de l'audit interne est approuvé à la majorité (une abstention) par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	21
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	1

8. Plan d'intervention 2026 de l'audit interne

Frédérique HINSBERGER annonce que le plan d'audit 2026, étendu au premier semestre 2027, s'articulera autour de deux sujets principaux. Le premier, d'une durée estimée à douze mois, portera sur l'entretien et la maintenance du patrimoine immobilier, potentiellement élargi aux équipements de protection collectifs et individuels. Ce thème a été priorisé par le comité de pilotage en raison de multiples facteurs de risque et enjeux stratégiques : la vétusté des bâtiments, le tarissement des subventions publiques, la nécessité de planification budgétaire, la conformité aux normes, l'impact sur la qualité de vie au travail et l'éventuelle candidature à la dévolution patrimoniale. L'audit évaluera la capacité de l'Établissement à gérer les risques associés à son obligation d'entretien.

Le second sujet, plus court (deux à trois mois), concernera les processus de gestion contractuelle et les relations public-privé, avec un focus sur les risques de conflits d'intérêts et les atteintes à la probité.

Ce plan d'audit portera sur 18 mois, jusqu'au premier semestre 2027, notamment du fait de la longueur de sa première mission.

La Présidente précise que la prudence dans ce premier exercice, étalé sur dix-huit mois, s'explique aussi par la phase d'installation de la fonction d'audit, après une première tentative avortée avant la crise du Covid-19.

Olivier GARET salue la qualité de la présentation et le regard critique porté sur l'action menée.

Il s'interroge sur les moyens qui seront alloués à la mise en œuvre de l'audit sur le patrimoine immobilier, un chantier qui requiert des compétences spécifiques, potentiellement externes.

Frédérique HINSBERGER explique qu'elle bénéficie du parrainage de l'Association francophone de l'audit interne de la recherche et de l'enseignement supérieur (**AFFAIRES***), lui donnant accès à des travaux menés sur le même sujet par les universités de Bordeaux et de Strasbourg. Elle pourra solliciter un membre de l'association pour la supervision et s'appuiera sur le futur comité d'audit interne. En interne, elle travaillera avec un interlocuteur privilégié au sein de la Direction du Patrimoine Immobilier (**DPI***), qui a déjà mené des travaux de fiabilisation des données patrimoniales de l'Université. Frédérique HINSBERGER souligne que l'auditeur ne doit pas nécessairement être un spécialiste du domaine audité, mais doit savoir mobiliser les expertises nécessaires.

La Présidente indique que France Universités réclame la prise en compte financière de ces nouvelles missions (audit interne, cybersécurité) qui sont devenues indispensables pour la fiabilisation et la sécurisation des processus dans un contexte d'extension des responsabilités. Actuellement, ces missions représentent un accroissement des charges non financé par l'État. L'idéal serait de disposer d'un second poste dédié à l'audit interne, mais cela est impossible à l'heure actuelle. La Présidente estime que l'installation de la fonction est sur la bonne voie, bien que

sa fragilité soit liée aux moyens limités qui peuvent lui être alloués.

Éric GNAEDINGER mentionne avoir reçu un courriel de JérémY VAZ dans le cadre d'un audit et salue la qualité des fiches produites, qui offrent un constat extérieur intéressant sur le patrimoine. Il demande si ce travail est mené sur l'ensemble du patrimoine.

Frédérique HINSBERGER remarque que ce travail s'inscrit dans la campagne de fiabilisation des données menée pour l'élaboration du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (**SPSI***).

La Présidente ajoute que la démarche d'audit interne visera à renforcer la qualité de la gestion immobilière.

Elle soumet ensuite le plan d'intervention 2026 de l'audit interne à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Le plan d'intervention 2026 de l'audit interne est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

24. Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail 2026 (PAPRIPACT)

Jonathan CASAL présente le bilan du **PAPRIPACT*** 2025 et le programme pour 2026. Le plan 2025 affiche un taux d'avancement de 67 %. Certaines actions ont pris du retard, comme la prévention du risque routier, mais sont désormais relancées. L'étude ergonomique des coins café a été reportée, en attente d'un bilan plus global et de l'arrivée de deux ergonomes. Des priorités réglementaires (radon, amiante) et la centralisation des contrôles, suspendue en attente d'un logiciel ministériel, ont aussi causé des reports d'autres actions de prévention.

Le **PAPRIPACT*** 2026 reconduit les actions inachevées et en intègre de nouvelles. Les premières incluent l'actualisation de l'instruction hygiène sécurité environnement, la formation des responsables uniques de sécurité, le suivi des contrôles et la journée risque routier. Les nouvelles actions sont la mise à jour de l'organisation de crise pour une meilleure coordination à l'échelle de l'établissement, la simplification du document unique d'évaluation des risques avec une prise en compte des risques émergents (nanoparticules, **OGM***, **IA***) selon une approche notamment gérée, et le développement de formations aux premiers secours en santé mentale. Sont également prévues des formations pour les services techniques sur l'amiante et l'électricité, un nouveau marché global pour les déchets dangereux (chimiques et biologiques) afin de simplifier les procédures, l'organisation d'une journée pour relancer le réseau des personnes compétentes en radioprotection, et l'élaboration d'un plan de continuité d'activité en cas de forte chaleur, en collaboration avec la **DPI*** et la Direction de la Logistique et de l'Immobilier.

La Présidente soumet le Programme annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail 2026 (**PAPRIPACT***) à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de travail 2026 (PAPRIPACT) est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Une pause est observée de 11h15 à 11h30.

9. Procédure pour le personnel invité enseignant chercheur contractuel

Myriam DORIAT-DUBAN, 1^{ère} **VP*** - **VP*** du Conseil d'Administration, soumet la procédure pour le personnel invité enseignant chercheur contractuel à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

La procédure pour le personnel invité enseignant chercheur contractuel est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

10. Règlement de gestion des CPJ* (Chaire des Professeurs Juniors)

Myriam DORIAT-DUBAN précise que les modifications apportées font suite à une relecture par la Direction des Affaires Juridiques pour sécuriser les procédures et éviter les recours.

Olivier GARET réitère son opposition de principe au statut de **CPJ***, qu'il considère comme une source de précarité

et un danger pour les personnes recrutées. Il juge ce dispositif défavorable aux femmes et constate son faible taux de réussite au recrutement. Concernant le règlement de l'Université de Lorraine, il en apprécie les aspects protecteurs mais critique le fait qu'il incite à des réductions importantes de charges horaires et de responsabilités. Cette situation crée un statut d'exception qui peut nuire aux collectifs de travail, au lieu de construire une trajectoire de convergence.

La Présidente constate que ces remarques reprennent les oppositions historiques au dispositif **CPJ*** et souligne que le règlement a le mérite de poser un cadre de référence pour ces emplois.

Myriam DORIAT-DUBAN précise que le règlement se veut protecteur et attractif, notamment face aux difficultés de recrutement. La recommandation d'un service d'enseignement de 96 heures maximum vise à permettre aux **CPJ*** de remplir leurs exigeantes obligations de recherche. Il est important de bien définir la durée du contrat (entre trois et six ans) dès le départ, car une fois fixée, celle-ci ne peut être raccourcie. Enfin, il faut rappeler que ce dispositif constitue un élément d'attractivité non négligeable.

La Présidente observe que ce dispositif est en fin de vie, l'État n'assurant plus de financement pérenne pour les nouvelles chaires, qui devraient désormais être créées sur le plafond d'emploi de l'Établissement, ce qui n'est pas envisagé.

Myriam DORIAT-DUBAN confirme que les laboratoires ne demandent pas la republication des postes non pourvus, signe de la fin du dispositif. Elle insiste sur la nécessité de protéger les personnes déjà engagées dans ce cadre. La masse salariale des **CPJ*** en poste reste financée par l'État (« soclée »), mais ce ne sera pas le cas pour les futures titularisations.

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère **VP*** - **VP*** du Conseil d'Administration, soumet le règlement de gestion des **CPJ*** à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*Le règlement de gestion des **CPJ*** est approuvé à la majorité (deux abstentions) par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	21
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	2

11. Bilan 2025 de la prime C3 du RIPEC* (Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants et Chercheurs)

Myriam DORIAT-DUBAN précise que ce bilan s'est beaucoup appauvri depuis qu'il est possible de mettre 6 à 7

critères combinés dans les motifs d'attribution de la prime C3 ce qui rend impossible toute statistique.

12. Modalités de l'attribution de la prime individuelle C3 du RIPEC*

Myriam DORIAT-DUBAN présente les modalités de la prime C3 du **RIPEC*** pour 2026, en précisant que le bilan 2025 est fourni à titre informatif et a perdu de sa pertinence statistique. Il est proposé de maintenir les conditions de l'année précédente, soit 300 primes de 4 300 euros chacune.

Olivier GARET exprime son désaccord avec le dispositif de la prime C3, qu'il juge déraisonnable en raison du temps excessif mobilisé pour les candidatures et leurs évaluations, pour un taux de succès de 75 à 80 %. Il réitère la proposition du collectif ESPOIR de baisser le montant de la prime pour l'attribuer à un plus grand nombre de personnes via une procédure d'évaluation allégée.

Myriam DORIAT-DUBAN convient de la lourdeur du processus, mais rappelle les contraintes réglementaires, qui imposent plusieurs rapporteurs. Elle propose une année de stabilisation des modalités.

La Présidente partage le constat sur l'énergie dépensée et la frustration générée par ce dispositif.

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère **VP*** - **VP*** du Conseil d'Administration, soumet les modalités de l'attribution de la prime individuelle C3 du **RIPEC*** à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*Les modalités de l'attribution de la prime individuelle C3 du **RIPEC*** sont approuvées à la majorité (trois votes Contre et deux abstentions) par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	18
Nombre de VOTES CONTRE	3
Nombre d'ABSTENTIONS	2

13. Création des statuts de l'UMR* 7274 LRGP* (Laboratoire Réactions et Génie des procédés)

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère **VP*** - **VP*** du Conseil d'Administration, soumet la création des statuts de l'**UMR*** 7274 **LRGP*** à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La création des statuts de l'**UMR*** 7274 **LRGP*** est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

14. Convention GIP* InSIC*

Arnaud DELAMEZIERE, Directeur du **GIP-InSIC**, indique que l'**InSIC*** est spécialisé dans l'industrie du futur. Il accueille la formation d'ingénieur en génie mécanique de l'**IMT*** Mines Nancy et le parcours Conception Produits du Master Design. Ses activités de recherche se déroulent au sein du **LEM3*** et il forme un pôle d'excellence avec le CIRTES.

En 25 ans, l'**InSIC*** a diplômé 1 000 personnes, avec un taux d'insertion de 100 % pour les ingénieurs, dont 60 % dans des **PME*** et **ETI***. Il dispose d'équipements de pointe en fabrication additive et conception numérique (CATIA, 3DEXPERIENCE).

L'Institut participe activement à des projets collaboratifs comme Urban Loop et des projets Pacte. Son budget, d'environ 1,2 million d'euros, est financé à 29 % par l'Université de Lorraine et à 20 % par l'Institut Mines-Télécom. Ses principales dépenses sont des dépenses de fonctionnement et des charges de personnel.

Olivier FESTOR explique que le **GIP*** participe également au projet European Digital Innovation Hub (**EDIH***). La convention de renouvellement du **GIP***, dont l'avenant actuel expire en mars, propose de lui donner une durée indéterminée pour assurer sa visibilité et lui permettre de s'engager dans des projets à long terme. Les apports des partenaires principaux (Université de Lorraine et Institut Mines-Télécom) et la gouvernance de la convention sont maintenus. Celle-ci prévoit la possibilité d'ouvrir l'objet du **GIP*** à de nouvelles thématiques ou de nouvelles voies d'accès, sous réserve de l'accord des deux partenaires principaux. Enfin, le projet de renouvellement a reçu un avis positif du ministère de l'Industrie.

La Présidente souligne l'importance de ce dispositif pour l'agglomération de Saint-Dié et la présence de l'université sur ce territoire.

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère **VP*** - **VP*** du Conseil d'Administration, soumet la convention GIP InSIC à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

La convention GIP InSIC est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0

Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

15. Politique tarifaire – Rentrée 2026

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère **VP*** - **VP*** du Conseil d'Administration, soumet la politique tarifaire Rentrée 2026 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

La politique tarifaire – Rentrée 2026 est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

16. Projet d'ouverture du Master Erasmus Mundus IMLOGEN* (International Master's Degree Programme in Logistics Engineering) – UFR MIM* – Collégium S&T*

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère **VP*** - **VP*** du Conseil d'Administration, soumet le projet d'ouverture du Master Erasmus Mundus **IMLOGEN*** (International Master's Degree Programme in Logistics Engineering) – UFR **MIM*** Collégium **S&T*** à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*Le projet d'ouverture du Master Erasmus Mundus **IMLOGEN*** (International Master's Degree Programme in Logistics Engineering) – UFR **MIM*** – Collégium **S&T*** est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

17. Demande de création du M1 Science des données – IDMC* – Collégium LMI*

Olivier GARET considère que cette demande de création est redondante avec le master de mathématiques parcours IMSD* (Ingénierie Mathématique et Science des Données) existant à Vandœuvre. Il y voit un problème de cohérence et de lisibilité de l'offre de formation, organisant une concurrence entre des formations géographiquement proches. Il regrette que l'Établissement n'ait pas favorisé la collaboration entre les équipes.

Nicolas OGET, Vice-président du Conseil de la Formation, répond qu'il s'agit de l'ouverture d'un M1 pour compléter la mention « Sciences des données », qui ne dispose à ce jour que d'un M2 ouvert en formation continue et en apprentissage. L'objectif est de ne pas laisser ce M2 isolé et de pérenniser la mention déjà accréditée. Les publics de ces formations ne sont pas les mêmes et ce nouveau parcours sera orienté « sciences des données appliquées » pour se distinguer du parcours plus fondamental du master de mathématiques. Enfin, la situation est appelée à évoluer avec la création d'un master en intelligence artificielle pour la rentrée 2027, qui pourrait regrouper certains parcours existants.

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère VP* - VP* du Conseil d'Administration, soumet la demande de création du M1 Science des données – IDMC* – Collégium LMI* à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

La demande de création du M1 Science des données – IDMC – Collégium LMI* est approuvée à la majorité (deux abstentions et un vote contre) par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	20
Nombre de VOTES CONTRE	1
Nombre d'ABSTENTIONS	2

18. Demande de modification du Master Management et de l'innovation semestre 8 obligatoire à l'étranger – IAE* de Metz – Collégium LMI*

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère VP* - VP* du Conseil d'Administration, soumet la demande de modification du Master Management et de l'innovation semestre 8 obligatoire à l'étranger – IAE* de Metz – Collégium LMI* à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

La demande de modification du Master Management et de l'Innovation semestre 8 obligatoire à l'étranger - IAE de Metz – Collégium LMI* est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

19. Demande d'ouverture du DU* Droit de l'expertise – UFR* DEA* – Collégium DEG*

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère VP* - VP* du Conseil d'Administration, soumet la demande d'ouverture du **DU*** Droit de l'expertise – **UFR* DEA*** – Collégium **DEG*** à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La demande d'ouverture du **DU*** Droit de l'expertise – **UFR* DEA*** – Collégium **DEG*** est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

20. Demandes d'ouverture en apprentissage et changements de CFA* (Centre de Formation d'Apprentis)

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère VP* - VP* du Conseil d'Administration, soumet les demandes d'ouverture en apprentissage et changements de **CFA*** (Centre de Formation d'Apprentis) à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La demande d'ouverture en apprentissage et changements de **CFA*** (Centre de Formation d'Apprentis) est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

21. Bilan d'exécution 2024 et 2025 du Schéma Directeur Égalité, Diversité, Inclusion (EDI*)

Yves CARDELLINI présente un bilan d'étape du premier schéma directeur **EDI*** (2024-2027) de l'université. Il rappelle que le plan s'articule autour de six axes stratégiques, déclinés en objectifs.

Concernant les violences, discriminations et harcèlements (**VDHA***), l'action principale a été le déploiement du dispositif unique « Stop Violences », qui a traité 138 situations en 2024 (155 sollicitations), majoritairement pour des violences morales au travail.

Pour l'intégration de l'**EDI*** dans les formations, près de 30 000 étudiants de premier cycle ont suivi le nouveau module sur les enjeux sociétaux et environnementaux.

Le maillage territorial a progressé avec la mise en place de cellules **EDI*** dans la quasi-totalité des composantes de formation.

Le deuxième plan d'action pour l'égalité femmes-hommes (2024-2027) est en cours de déploiement, autour de quatre axes se déclinant en 15 actions.

La politique handicap est en phase de restructuration de la mission handicap étudiante, face à une forte augmentation du nombre d'étudiants concernés (plus de 1 800).

Enfin, un accompagnement spécifique pour les personnes trans (personnels et étudiants) a été mis en place.

Yves CARDELLINI rappelle l'obligation pour les agents de suivre la formation « Fondamentaux de la laïcité », dont le taux de suivi est actuellement très faible (moins de 10 %).

Une version 2 du schéma directeur est en préparation pour clarifier les périmètres, enrichir les formations et poursuivre le maillage territorial.

Sabrina SINIGAGLIA-AMADIO salue le travail accompli sur ces sujets d'importance et pose trois questions. Elle souhaite obtenir des statistiques plus détaillées sur la nature des situations de violence traitées. Ensuite, elle demande pourquoi l'obligation de formation, appliquée à la laïcité, n'est pas étendue à d'autres sujets, tels que les **VSS*** ou les discriminations. Enfin, elle s'interroge sur d'éventuels recrutements pour gérer l'augmentation des cas traités par le dispositif.

Yves CARDELLINI confirme que la demande de statistiques détaillées a aussi été formulée en **CSA*** et que des

éléments seront communiqués ou ajoutés dans la note de présentation du schéma directeur.

La Présidente considère que ces missions essentielles sont des charges qui ne sont pas complètement financées par l'État. L'Université a quant à elle doublé les moyens alloués à ces missions depuis le début du mandat et s'efforce de les utiliser au mieux, mais aucun accroissement n'est prévu en la matière.

Concernant le caractère obligatoire des formations à la laïcité, la Présidente précise que la décision vient de l'État et qu'il n'est pas possible de contraindre le personnel à les suivre. La Présidente ajoute avoir été critiquée par des représentants syndicaux pour ce caractère prétendument obligatoire.

Enfin, l'Établissement est conscient de la nécessité d'améliorer le détail des bilans sur les signalements et y travaille.

Yves CARDELLINI signale que le terme « obligatoire » pour la formation sur la laïcité a été repris de la communication de l'État.

La Présidente précise que les obligations imposées aux personnels administratifs et techniques ne peuvent l'être aux enseignants-chercheurs.

Olivier GARET demande des précisions sur le chiffre de 10 % de participation à la formation sur la laïcité. Il souhaite savoir si ce pourcentage correspond aux personnes s'étant simplement connectées, à celles ayant répondu au test, ou à celles ayant transmis leur attestation de réussite.

Yves CARDELLINI clarifie que le calcul se base sur les attestations de réussite à l'issue du **MOOC*** de deux heures. Si plus de 10 % des personnels se sont connectés à l'interface, tous ne sont pas allés au bout de la formation ou n'ont pas obtenu l'attestation.

Olivier GARET explique la réaction des organisations syndicales au message de la Présidence par deux facteurs. D'une part, un passage de ce message a été perçu comme un appel à la délation, ce qui a déplu. D'autre part, le contexte d'instrumentalisation de la laïcité à des fins de racisme antimusulman a provoqué des réactions épidermiques, créant un télescopage entre ce contexte et l'annonce de la formation, malgré la qualité de cette dernière.

La Présidente réitère ses propos tenus en **CSA***. Elle regrette la convocation du département de théologie de l'Université de Lorraine, qu'elle juge indispensable et dont elle défend le caractère unique de département œcuménique en France. Ensuite, elle exprime son désaccord avec l'approche de la laïcité présentée dans le texte syndical, qui ne correspond pas à sa propre conception, et réfute toute volonté d'instrumentaliser ce principe à l'Université de Lorraine.

Concernant les accusations d'appel à la délation, elle rappelle que les personnels d'un opérateur de l'État ont l'obligation de signaler tout manquement à la réglementation, dans le cadre du discernement laissé à l'appréciation de chacun. La démarche vise simplement à intervenir lorsque nécessaire, par exemple contre des prières dans les lieux d'étude, pour maintenir la neutralité de l'espace universitaire. Tout en comprenant l'origine de la déclaration syndicale et en saluant le rôle de vigilance des contre-pouvoirs, la Présidente n'en partage pas intégralement les termes, jugeant les deux conceptions difficilement réconciliables.

Olivier GARET réagit au terme « irréconciliable » utilisé par la Présidente, le jugeant fort. Il suggère que des discussions apaisées, favorisant la dissolution des certitudes, permettraient sans doute de faire avancer les réflexions.

La Présidente acquiesce, mais demande à nouveau d'éviter d'impliquer le département de théologie, soulignant

l'impact négatif de ces mises en cause pour les collègues qui y travaillent et auquel elle est attachée.

Myriam DORIAT-DUBAN, 1^{ère} **VP*** - **VP*** du Conseil d'Administration, soumet le bilan d'exécution 2024 et 2025 du Schéma Directeur **EDI*** à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Le bilan d'exécution 2024 et 2025 du Schéma Directeur Égalité, Diversité, Inclusions est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

22. Aides à la mobilité internationale entrante et sortante étudiante et enseignants 2025-2026, INSPÉ*

Myriam DORIAT-DUBAN, 1^{ère} **VP*** - **VP*** du Conseil d'Administration, soumet les aides à la mobilité internationale entrante et sortante étudiante et enseignants 2025-2026, **INSPÉ*** à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*Les aides à la mobilité internationale entrante et sortante étudiante et enseignants 2025-2026, **INSPÉ*** sont approuvées à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

23. Aides octroyées à la Maison pour les langues, 2025-2028

Myriam DORIAT-DUBAN, 1^{ère} **VP*** - **VP*** du Conseil d'Administration, soumet les aides octroyées à la Maison pour les langues 2025-2028, à l'approbation des membres du Conseil d'Administration

Les aides octroyées à la Maison pour les langues 2025-2028 sont approuvées à l'unanimité par le Conseil

d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

25. Avenant aux contrats de partenariat Public-Privé : Avenant 5 MELOTECH site de Metz (UFR* MIM* et laboratoire LEM3*)

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère **VP*** - **VP*** du Conseil d'Administration, soumet l'avenant n°5 MELOTECH site de Metz (**UFR*** **MIM*** et laboratoire **LEM3***), avenant aux contrats de partenariat Public-Privé, à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*L'avenant n°5 MELOTECH site de Metz (**UFR*** **MIM*** et laboratoire **LEM3***), avenant aux contrats de partenariat Public-Privé, est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

26. Avenant aux contrats de partenariat Public-Privé – Avenant 7 NPBS site de Nancy (UFR* Pharmacie et Odontologie et Animalerie)

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère **VP*** - **VP*** du Conseil d'Administration, soumet l'avenant n°7 NPBS site de Nancy (**UFR*** Pharmacie et Odontologie et Animalerie) à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*L'avenant n°7 NPBS site de Nancy (**UFR*** Pharmacie et Odontologie et Animalerie) est approuvé à*

l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
<i>Présents</i>	17
<i>Représentés</i>	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

L'ordre du jour étant épuisé, Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère [VP*](#) - [VP*](#) du Conseil d'Administration clôt la séance à 12h30.

LEXIQUE

A

AE = Autorisation d'engagement

AENES = (corps) de l'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

AFFAIRES = Association francophone de l'audit interne de la recherche et de l'enseignement supérieur

ALL = Arts, Lettres et Langues

ANR = Agence Nationale de la Recherche

ARS = Agence Régionale de Santé

B

BAP = Branche d'Activité Professionnelle

BEAT = Bien-Etre Au Travail

BIATSS = (Personnels des) Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé

BI = Budget Initial

BIO = Biologie

BioCPE = Biologie, Chimie, Physique, Environnement

BOE = Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi

BR = Budget Rectificatif

BUT = Bachelor Universitaire de Technologie

C

CA = Conseil d'Administration

CAS = Compte d'Affectation Spéciale

CCU-AH = Chef de Clinique des Universités – Assistant des Hôpitaux

CEGIL = (Laboratoire) Centre d'Etudes Germaniques Interculturelles de Lorraine

CFA = Centre de Formation pour Apprentis

CHR = Centre Hospitalier Régional

CHRU = Centre Hospitalier Régional Universitaire

CHU = Centre Hospitalier Universitaire

CITHEFOR = Cibles THERapeutiques FORMulation et expertise préclinique du médicament

CLED = Collège Lorrain des Ecoles Doctorales

CNU = Conseil National des Universités

COMP = Contrat d'Objectifs, de moyens et de performance

CP = Crédit de paiement

CPER = Contrat de Plan État-Région

CPJ = Chaire des Professeurs Juniors

CPM = (Pôle scientifique) Chimie et Physique Moléculaires

CPU = Classe Préparatoire Universitaire ou Conférence des Présidents d'Université

CRCT = Congé pour Recherche ou Conversion Thématique

CSA = Comité Social d'Administration

CSP = (Subvention) Charges de Service Public

CUT = Conférence Universitaire Territoriale
CVEC = Contribution de Vie Etudiante et de Campus
CVU = Conseil de la Vie Universitaire

D

DAPEC = Délégation à l'Appui au Pilotage, à l'Evaluation et à la Qualité
DCAC = (Laboratoire) Défaillance Cardiovasculaire Aigue et Chronique
DEA = Droit, Economie, Administration
DEG = (Collégium) Droit, Economie, Gestion
DevAH = (Laboratoire) Développement, Adaptation et Handicap. Régulations cardio-respiratoires et de la motricité
DGESIP = Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle
DGRI = Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation
DGS = Directeur Général des Services
DIU = Diplôme Inter Universitaire
DORPSY = Développement et Optimisation des Ressources Psychologiques et Mentales en Haute Performance Sportive
DPI = Direction du Patrimoine Immobilier
DU = Diplôme Universitaire
DVUC = Direction de la Vie Universitaire et de la Culture

E

EC = Enseignant-chercheur
ECL = (Parcours) Enseigner au Collège et au Lycée
ECTS = European Credits Transfer System
EDI = Egalité, Diversité et Inclusion
EDIH = (Projet) European Digital Innovation Hub
ENSAIA = Ecole Nationale Supérieure en Agronomie et Industries Alimentaires
ENSEM = Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et Mécanique
ENSMN = École Nationale Supérieure des Mines de Nancy
EPST = Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique
ERC = Conseil Européen de la Recherche (European Research Council)
ESAT = Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail
ESRI = Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation
ETI = Entreprise de Taille Intermédiaire

F

FIPHFP = Fonds pour Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
FSDIE = Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes
FST = Faculté des Sciences et Technologies

G

GEC = Groupe des Etudiants Catholiques
GIFSI = Groupement d'Intérêt Scientifique requalification des territoires dégradés

GIP = Groupement d'Intérêt Public

GPEC = Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences

GTSO = Groupe de Travail de Suivi Opérationnel

GVT = Glissement Vieillesse Technicité

H

HCÉRES = Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

I

IA = Intelligence Artificielle

IADO = (UMR) Imagerie Adaptative Diagnostique et Interventionnelle

IAE = Institut d'Administration des Entreprises

IDMC = Institut des sciences du Digital, Management et Cognition

IMLOGEN = International Master's Degree Programme in Logistics Engineering

IMT = Institut Mines Telecom

INP = Institut National Polytechnique

INSERM = Institut national de la santé et de la recherche médicale

InSIC = Institut Supérieur d'Ingénierie de la Conception

INSPÉ = Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

INSPIRE = (UMR) Interdisciplinarité en Santé Publique, Interventions & Instruments de mesure complexes – Région Est

INTERFACE = (Collégium) Inter Filière, Age, Culture

IUF = Institut Universitaire de France

IUT = Institut Universitaire de Technologie

J

K

L

L2 = Licence 2

LCPM = Laboratoire de Chimie-Physique Macromoléculaire

LEM3 = Laboratoire d'Étude des Microstructures et de Mécanique des Matériaux

LMI = (Collégium) Lorraine Management Innovation

LPE = Licence « Professorat des Ecoles »

LPR = Loi de Programmation de la Recherche

LRGP = Laboratoire Réactions et Génie des Procédés

LRU = (Loi) Libertés et Responsabilités des Universités

M

M2E = Master Enseignement et Éducation

MCF = Maître de Conférences

MDD = Maison du Doctorat

MIM = (UFR) Mathématiques, Informatique, Mécanique

MISI = Mathématique, Informatique et Sciences pour l'Ingénieur

MMMS = Médecine, Maïeutique et Métiers de la Santé

MMOP = Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie

MOOC = Massive Open Online Course

MPI = Mathématiques, Physique et Informatique

N

N-GERE = (Laboratoire) de Nutrition-Génétique et Exposition aux Risques Environnementaux

O

OGM = Organisme Génétiquement Modifié

P

PAPRI Pact = Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail

PASS = Parcours d'Accès Spécifique Santé

PAUSE (Programme) = Programme d'Accueil en Urgence des Scientifiques et des artistes en Exil

PC = Physique et Chimie

PHU = Praticien Hospitalier Universitaire

PIA = Programme d'investissements d'avenir

PLF = Projet de Loi Finances

PME = Petites et Moyennes Entreprises

PPP = Partenariat Public-Privé

PR = Professeur

PU-PH = Professeur des Universités – Praticien Hospitalier

PV = Procès-verbal

Q

R

R&D = Recherche et Développement

RH = Ressources Humaines

RIFSEEP = Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

RIPEC = Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants et Chercheurs)

RSE = Responsabilité Sociétale et Environnementale

RSU = Rapport Social Unique

S

SAPS = Science Avec et Pour la Société

S&T = Sciences et Technologies

SciFA = Sciences Fondamentales et Appliquées
SCSP = Subvention pour Charges de Service Public
SDUT = Schéma de Déploiement Universitaires Territoriaux
SDVE = Schéma Directeur de Vie Etudiante
SGPI = Secrétariat Général Pour l'Investissement
SHS = (Collégium) Sciences Humaines et Sociales
SPSI = Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière
SSE = Service Santé Etudiante
SUAPS = Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
SyHyEn = Système Hydrogène Énergétique : productions, stockages, usages

T

TAL = Traitement Automatique des Langues
TECH = Technicien
TEDS = Transition Ecologique et Développement Sostenable

U

UE = Unité d'Enseignement
UFR = Unité de Formation et de Recherche
UMR = Unité Mixte de Recherche
UR = Unité de Recherche
UL = Université de Lorraine

V

VAE = Validation des Acquis de l'Expérience
VDHA = Violences, Discriminations, Harcèlement et Agissements sexistes
VP = Vice-Président(e)
VRE = Valeurs de Référence Emploi
VSS = Violences Sexistes et Sexuelles

W

X

Y

Z